



Les Exemples à Suivre

Transports

Région
Ile de France

Liaison de transport combiné route-rail-route entre Flins (France) et Valladolid (Espagne) Transfesa - Renault

Pourquoi agir ?

Dans le secteur du transport de marchandises, le ferroviaire, le fluvial et le cabotage maritime constituent les modes alternatifs ou complémentaires au transport routier. Le transport combiné permet de combiner deux de ces modes avec le transport routier. Face aux enjeux environnementaux et économiques (coût du carburant), il représente une solution intéressante pour les professionnels, (chargeurs et transporteurs). Il est en outre vivement encouragé, en France, par les mesures qui ont été décidées lors du Grenelle de l'environnement en décembre 2007.

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) aide et accompagne les entreprises qui souhaitent mettre en oeuvre des démarches de transports plus durables visant une meilleure efficacité énergétique et la réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO₂, principal gaz à effet de serre responsable du changement climatique).

Dès lors, le réseau des acteurs se mobilise et s'organise : les transporteurs, les chargeurs et les opérateurs définissent et mettent en oeuvre de nouveaux modes d'acheminement des marchandises sur des liaisons nationales ou internationales. Tel est par exemple le cas du constructeur automobile Renault qui utilise les services de Transfesa, transporteur traditionnel et opérateur de transport combiné route-rail, pour assurer l'acheminement de ses pièces entre l'usine de Flins, située en Ile-de-France, et l'usine espagnole de Valladolid.

Cinq fois par semaine, les pièces sont ainsi transportées par la route et le train sur plus de 1 200 kilomètres en 23 heures dans des caisses « Mégacombi » spécialement conçues pour ce type de marchandises. L'objectif premier de Renault est d'assurer ses productions en flux tendu en rationalisant son organisation logistique et en limitant au maximum les stocks de pièces dans les usines. Dans cette perspective, le respect des délais de livraison est un élément crucial du dispositif, Renault étant très rigoureux sur la ponctualité des livraisons (fiabilité à 30 minutes).

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



RENAULT



Entreprises

- Renault (chargeur)
- Transfesa (transporteur et opérateur)

Coût

- Investissement de 30 millions d'euros pour l'achat des caisses mobiles Mégacombi et des wagons surbaissés
- Economie de 10% à 15% par rapport au transport uniquement routier.

Bilan environnemental en chiffres

- 22 315 tonnes d'équivalents CO₂ évitées par an
- 65 % d'économies d'émissions de gaz à effet de serre par rapport au transport purement routier.
- 11 000 trajets aller-retour de camions évités sur les routes par an.
- 8 380 000 litres de gazole évités par an.

Date de mise en œuvre

- lancement : 2000

Présentation et résultats

A la demande de Renault, Transfesa a mis en place un **dispositif complet de transport combiné route-rail** entre les sites de Flins et de Valladolid. Les caisses mobiles de pièces automobiles sont transportées par la route de l'usine de Flins à la plateforme de transport combiné de Paris-La Chapelle, où elles sont chargées sur le train qui les amènera directement à Valladolid. A l'arrivée, les pièces sont déchargées sur le site même de Renault à Valladolid qui a construit un terminal spécial à l'intérieur de l'usine.

Avec un départ quotidien de La Chapelle à 20 heures 30, le convoi arrive à Valladolid le lendemain à 19 heures 30, le temps de trajet comprend une opération technique de cinq heures correspondant à un changement des essieux dans les Pyrénées afin de s'adapter à la différence d'écartement des voies entre la France et l'Espagne. Au retour, le convoi transporte les emballages des pièces livrées ainsi que les moteurs construits à Valladolid.

D'un **coût sensiblement inférieur au transport uniquement routier** (de l'ordre de -10% à -15 %), cette solution obtient des **résultats très satisfaisants du point de vue environnemental** : une économie annuelle de 22 315 tonnes d'équivalents CO₂, de 11 000 trajets aller-retour de camions, de 8 380 000 litres de gazole et de 65 % d'émissions de gaz à effet de serre par rapport au transport purement routier.

Focus

Transfesa a consacré 30 millions d'euros pour investir dans l'achat de **caisses mobiles « Mégacombi » spécialement développées pour le transport de pièces automobiles**. Ces caisses présentent un gabarit plus large et plus haut qu'une caisse mobile classique, permettant ainsi d'optimiser la charge.

Enseignements

Comme elle est à la fois commissionnaire de transport et opérateur de transport combiné, **la société Transfesa se place en interlocuteur unique** de Renault pour assurer l'ensemble de ses acheminements : ce point constitue un élément clé qui doit permettre d'améliorer la fiabilité et la ponctualité des livraisons. La fiabilité et la ponctualité des livraisons restent d'ailleurs optimisables, ainsi que la flexibilité en terme de volume de chargement. La **construction à Valladolid d'un terminal de chargement et de déchargement sur le site de même de l'usine de Renault** réduit à quelques kilomètres la phase de post-acheminement, diminuant ainsi les coûts et les délais.



Les caisses mobiles Mégacombi sont spécialement conçues pour le transport de pièces automobiles

Facteurs de reproductibilité

Renault serait prêt à développer davantage le recours au transport combiné sur ce type de liaison à grande distance si la **fiabilité en terme de ponctualité était** encore mieux garantie. Renault manquant par ailleurs de place pour stocker ses approvisionnements, il est envisagé d'**allonger le temps de parcours d'une journée** afin de réduire les stocks à l'arrivée et d'augmenter le stock roulant, c'est-à-dire les marchandises embarquées sur le train. Cet allongement du temps de parcours permettrait ainsi de fluidifier les stocks du terminal d'arrivée.

Pour en savoir plus

- consulter sur le site Internet de l'ADEME notre rubrique Exemples à suivre (www.ademe.fr/eas)
- consulter les publications de l'ADEME :
 - « Transfert modal de marchandises » réf 5217
 - « Transport combiné de marchandises, aides aux transporteurs et chargeurs » réf 4846 (www.ademe.fr/publications)
- consulter sur le site Internet de l'ADEME notre rubrique Transports (www.ademe.fr/transports)
- consulter le site Internet sur les transports combinés dédié aux professionnels (www.viacombi.fr) Vous pourrez y retrouver cet Exemple à suivre en plus détaillé

Délégation ADEME Ile de France
6-8 rue Jean Jaurès
92807 PUTEAUX Cedex
Tél : 01 49 01 45 47 Fax : 01 49 00 06 84
Mél : ademe.ile-de-france@ademe.fr

Contacts

Transfesa
www.transfesa.com

Renault
www.renault.com
www.renault.fr

L'ADEME est un établissement public placé sous la tutelle conjointe du ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.